

# DE FEUILLE ROUTE

2026-2032

**SUR L'ENSEMBLE DE LA VILLE**

**LAËNNEC - ESPLANADE**

**LES FAUBOURGS ET LE MARAIS**

**BACHELIN - SUGER**

**SAINT-OMER SUD**

**CŒUR DE VILLE**

**CENTRE-VILLE**

**PERPIGNAN / SAINT-BERTIN**

**LE QUARTIER DE LA GARE**

**LE JARDIN PUBLIC**



# SOMMAIRE

<b>SUR L'ENSEMBLE DE LA VILLE</b>	<b>4 - 5</b>
<b>LAËNNEC – ESPLANADE</b>	<b>6 - 7</b>
<b>LES FAUBOURGS ET LE MARAIS</b>	<b>8 - 9</b>
<b>BACHELIN – SUGER</b>	<b>10 - 11</b>
<b>SAINT-OMER SUD</b>	<b>12 - 13</b>
<b>CŒUR DE VILLE</b>	<b>14 - 15</b>
<b>CENTRE-VILLE</b>	<b>16 - 17</b>
<b>PERPIGNAN / SAINT-BERTIN</b>	<b>18 - 19</b>
<b>LE QUARTIER DE LA GARE</b>	<b>20 - 21</b>
<b>LE JARDIN PUBLIC</b>	<b>22 - 23</b>

# ÉDITO

Chers collègues,

La Ville de Saint-Omer a fait de la proximité l'un des fondements essentiels de son action publique municipale.

À ce titre, depuis 2014, nous avons mis en place sept conseils de quartier, offrant ainsi de nouveaux espaces de dialogue entre la municipalité et l'ensemble des citoyens, afin d'améliorer le cadre de vie au plus près de leurs attentes.

Nos outils ont également évolué pour mieux appréhender les besoins du quotidien, notamment grâce à l'application So ! proximité.

Cette exigence continuera de guider notre action. Des projets de quartier ont été définis à l'échelle de toute la ville. Ils constitueront une feuille de route pour les six prochaines années et feront l'objet d'évaluations régulières ainsi que de points d'étape partagés.

Vous trouverez dans ce document la synthèse de nos engagements :

- pour chacun des sept conseils de quartier ;
- pour le jardin public, dans la continuité du plan guide que nous avons élaboré ;
- pour le quartier de la gare.

Je vous remercie pour votre engagement collectif au service des Audomaroises et des Audomarois.

*Le Maire*  
**François DECOSTER**



# LES 7 CONSEILS DE QUARTIER



- Bachelin Suger
- Centre-ville
- Cœur de ville
- Faubourgs Marais
- Laënnec Esplanade
- Perpignan Saint-Bertin
- Saint-Omer sud

# LES ENGAGEMENTS COMMUNS À TOUS LES QUARTIERS

## LES ÉCOLES

- Un marché de performance énergétique pour rénover les établissements
- La végétalisation des cours
- La sécurisation des trajets vers les établissements scolaires

## LES DÉPLACEMENTS

- Un plan de rénovation des trottoirs
- Des contrôles renforcés pour limiter la vitesse
- Des parkings vélos sécurisés dans tous les quartiers

## LA TRANQUILLITÉ

- Le développement de la vidéoprotection pour lutter contre les incivilités
- L'extension de l'identification génétique des chiens
- Le renforcement de la lutte contre les nuisances sonores
- Le renouvellement de l'éclairage public

## LES ESPACES PUBLICS

- Des espaces publics adaptés (aires de jeux de proximité, aménagements pour l'activité physique...)
- Des espaces de nature de proximité

## LES DÉCHETS

- Une concertation des usagers sur les besoins pour la collecte des déchets
- Des points d'apport volontaire proposés aux ménages qui ne disposent pas de lieux pour stocker les poubelles

# LAËNNEC-ESPLANADE

## POURSUIVRE LA RÉNOVATION DES RÉSIDENCES AVEC PAS-DE-CALAIS HABITAT

**1** Les démarches engagées avec Pas-de-Calais Habitat pour la rénovation des résidences du boulevard Pierre-Guillain se poursuivront. Les travaux viseront à améliorer le confort ainsi que les performances énergétiques des logements.

Les interventions porteront également sur les abords des résidences, notamment avec l'aménagement de locaux poubelles sécurisés. Les stationnements dédiés aux vélos seront, par ailleurs, renforcés.

## VALORISER L'ENTRÉE DE VILLE AUTOUR DE LA MAISON DU MARAIS

**2** Une démarche sera engagée afin de requalifier l'entrée de ville, de la Maison du Marais jusqu'au parking Laënnec. Une réflexion sera également menée avec Pas-de-Calais Habitat sur le devenir de l'ancien « Bloc de 10 ».

Dans le prolongement des études de désimperméabilisation menées sur le secteur, la concertation avec les habitants se poursuivra autour de ce projet.



## POURSUIVRE LE RÉAMÉNAGEMENT DU BOULEVARD PIERRE-GUILLAIN

**3** Le réaménagement du boulevard Pierre-Guillain se poursuivra afin de favoriser des déplacements piétons et cyclistes plus confortables et de renforcer la sécurité de l'ensemble des usagers.

Le projet intégrera également l'amélioration des liaisons vers le collège de l'Esplanade.

## CRÉER UN BÉGUINAGE RUE JONNART

**4** À la suite du déménagement de l'IME, le site fera l'objet d'un projet d'aménagement visant la création d'un béguinage, afin de répondre aux besoins en logements des seniors.

## TERMINER LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE

**5** En partenariat avec l'opérateur Orange, le déploiement de la fibre devra être rapidement finalisé dans les secteurs encore non équipés.

Une analyse des contraintes sera engagée dès le début du mandat, afin de mobiliser les solutions juridiques et techniques adaptées.



# LES FAUBOURGS ET LE MARAIS

## POURSUIVRE LA RECONSTRUCTION DE L'IMMACULÉE CONCEPTION

**1** Les travaux de reconstruction de l'Immaculée Conception, engagés rapidement après l'incendie criminel de septembre 2024, se poursuivront et devraient s'achever courant 2029.

## RÉAMÉNER LA PLACE DE LA GHIÈRE

**2** À l'issue du chantier de reconstruction de l'Immaculée-Conception, un projet de requalification de la place de la Ghière sera engagé. Une concertation préalable avec les habitants sera organisée.

Des aménagements ponctuels seront également réalisés en amont, notamment afin de sécuriser les abords des écoles et de favoriser les liaisons piétonnes et cyclables le long du canal historique.

## TERMINER LE RÉAMÉNAGEMENT DE LA ROUTE DE CLAIRMARAIS

**3** Les travaux de réaménagement de la RD209, menés en partenariat avec le Département, la CAPSO et la commune de Clairmarais, s'achèveront dans les prochaines semaines.

Ce projet permettra d'améliorer le cadre de vie des riverains, de renforcer la sécurité du trafic routier et de faciliter les déplacements des piétons et des cyclistes grâce à la création d'une voie verte dédiée.

## RENFORCER LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE ENTRE LA GARE ET LE PONT VNF

**4** Dans le prolongement des travaux menés sur la RD209, un travail sera engagé avec le Département et la Communauté d'Agglomération afin d'assurer la sécurité des riverains et de l'ensemble des usagers (piétons, cyclistes, automobilistes) sur le tronçon reliant le pont VNF au pont de la Gare.

Il s'agira notamment de garantir une continuité des liaisons cyclables depuis Clairmarais jusqu'à la gare et l'EuroVéloroute n°5.

## RÉNOVER LE CHEMIN DUSSART

**5** La requalification du chemin Dussart sera engagée, en associant en amont la Communauté d'Agglomération au titre de ses compétences en matière d'assainissement.

## RENFORCER L'ÉCLAIRAGE PUBLIC ENTRE LA GARE ET LE PARKING DE LYZEL

**6** Afin de renforcer le sentiment de sécurité, l'éclairage public sera amélioré entre la gare et le parking de Lyzel.

## RÉNOVER LE PONT-VERT ET DÉVELOPPER L'ACTIVITÉ TOURISTIQUE

**7** Le Pont-Vert de la place de la Ghière sera rénové et retrouvera sa fonction mobile. Cette opération constituera une nouvelle opportunité de rouvrir le canal historique à la navigation jusqu'au quai du Commerce.

La vocation touristique du marais sera également renforcée, notamment grâce à l'aménagement de nouveaux embarcadères publics.

## POURSUIVRE LE RÉAMÉNAGEMENT DES PONTS ET CHEMINS DU MARAIS

**8** En partenariat avec l'État, la CAPSO et le Département, le programme engagé ces dernières années pour la rénovation des chemins et des ponts du Marais sera poursuivi.

En 2026, le pont du Pointi sera rénové. Un programme pluriannuel de rénovation des ponts devra être également proposé.

## EMBELLIR L'ESPACE VERT À L'ENTRÉE DU DOULAC

**9** L'espace vert situé à l'entrée du Doulac sera valorisé, conformément aux échanges menés avec les riverains et le conseil de quartier.

## RÉNOVER LA RUE DE LA CHAPELLE

**10** La rue de la Chapelle fera l'objet de travaux de rénovation.

## CRÉER UN PARKING AU CFA

**11** Un accompagnement sera apporté au CFA du Doulac pour la réalisation d'un parking sur son site.



# BACHELIN - SUGER

## POURUIVRE LA RÉNOVATION DES RÉSIDENCES AVEC PAS-DE-CALAIS HABITAT

**1** Dans le prolongement de l'action volontariste engagée avec la création de la Maison des Internes, les démarches en faveur de l'accueil de nouveaux médecins se poursuivront.

La Maison pluriprofessionnelle de santé, située sur l'ancienne friche Défilot, boulevard de Strasbourg, sera finalisée. Cet équipement pourra accueillir six médecins ainsi que des étudiants en dernière année de médecine réalisant des consultations.

## SÉCURISER LA CIRCULATION RUE MALBRANCQ WISSOCQ

**2** Une concertation sera menée avec les habitants afin de sécuriser la circulation rue Malbrancq Wissocq et d'améliorer le confort de l'ensemble des usagers.

## EMBELLIR LA PLACE SUGER

**3** Un projet d'embellissement de la place Suger sera mené, afin de valoriser notamment sa fonction d'auditorium pour des rendez-vous à l'échelle du quartier.

Une concertation sera menée avec les habitants.



## RENFORCER LE LIEN INTERGÉNÉRATIONNEL PAR LE TIERS-LIEU DE LA RÉSIDENCE SUGER

**4** En lien avec le Centre Communal d'Action Sociale et le conseil de quartier, la réalisation d'un tiers-lieu au sein de la résidence autonomie Suger sera poursuivie.

Cet équipement a vocation à devenir un repère favorisant les liens intergénérationnels et la vie de quartier.



## TERMINER LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE

**5** En partenariat avec l'opérateur Orange, le déploiement de la fibre devra être rapidement finalisé dans les secteurs encore non équipés.

Une analyse des contraintes sera engagée dès le début du mandat, afin de mobiliser les solutions juridiques et techniques adaptées.

## REQUALIFIER LES IMMEUBLES SAINTE-ANNE

**6** Afin d'améliorer le cadre de vie des riverains, la requalification de l'immeuble Sainte-Anne sera sollicitée auprès de son propriétaire, dans une vocation compatible avec le voisinage des brasseries et le respect du site patrimonial remarquable.



# SAINT-OMER SUD

## RÉAMÉNER LES ABORDS DE LA RÉSIDENCE SAINT-EXUPÉRY

**1** Les abords des résidences Saint-Exupéry devront être réaménagés conformément aux conclusions de la concertation menée avec les habitants.

Le projet permettra d'apporter davantage de nature au pied des immeubles, de créer des espaces de convivialité et d'installer des équipements favorisant l'activité physique.

## CONNECTER LES RÉSIDENCES SAINT-EXUPÉRY AU RÉSEAU DE CHALEUR URBAIN

**2** Les travaux menés avec la Communauté d'Agglomération pour raccorder les résidences Saint-Exupéry au réseau de chaleur urbain seront achevés.

Ils permettront d'améliorer le confort et de réaliser des économies d'énergie.

En début de mandat, un état des lieux des logements sera également réalisé avec Pas-de-Calais Habitat, afin d'engager les rénovations nécessaires.



## PÉRENNISER LE MARCHÉ SAINT-EXUPÉRY

**3** À l'initiative du conseil de quartier, un marché s'installe chaque deuxième mardi du mois devant la maison de quartier Saint-Exupéry.

Cette initiative sera pérennisée et les actions favorisant le lien social dans le quartier seront développées.

## RÉAMÉNER LES BOULEVARDS DE GAULLE ET VAUBAN

**4** Les boulevards Vauban et de Gaulle seront réaménagés afin de s'adapter à l'évolution des usages.

Le projet permettra notamment de sécuriser les déplacements piétons et cyclistes, tout en intégrant le développement des transports en commun.

## VALORISER ET SÉCURISER LES ENTRÉES DE VILLE

**5** La rue d'Aire et la rue d'Amiens constituent des entrées de ville majeures. Elles feront l'objet d'un projet de valorisation, mené en concertation avec les riverains, intégrant l'embellissement de l'espace public et l'amélioration de la sécurité routière dans le quartier. le quartier.



## SÉCURISER LE CARREFOUR RUE DES BÉGUINES / RUE DE THÉROUANNE

**6** Une analyse de la sécurité routière sera menée à l'échelle du quartier, en lien avec les riverains, afin d'améliorer le confort de l'ensemble des usagers.

Des travaux de sécurisation seront ensuite engagés, notamment au carrefour entre la rue des Béguines et la rue de Thérouanne.

## CRÉER LA MAISON SPORT-SANTÉ

**7** Une maison du sport-santé sera créée. Cet équipement constituera, pour les familles, un guichet unique permettant de découvrir l'ensemble des activités physiques proposées sur la ville.

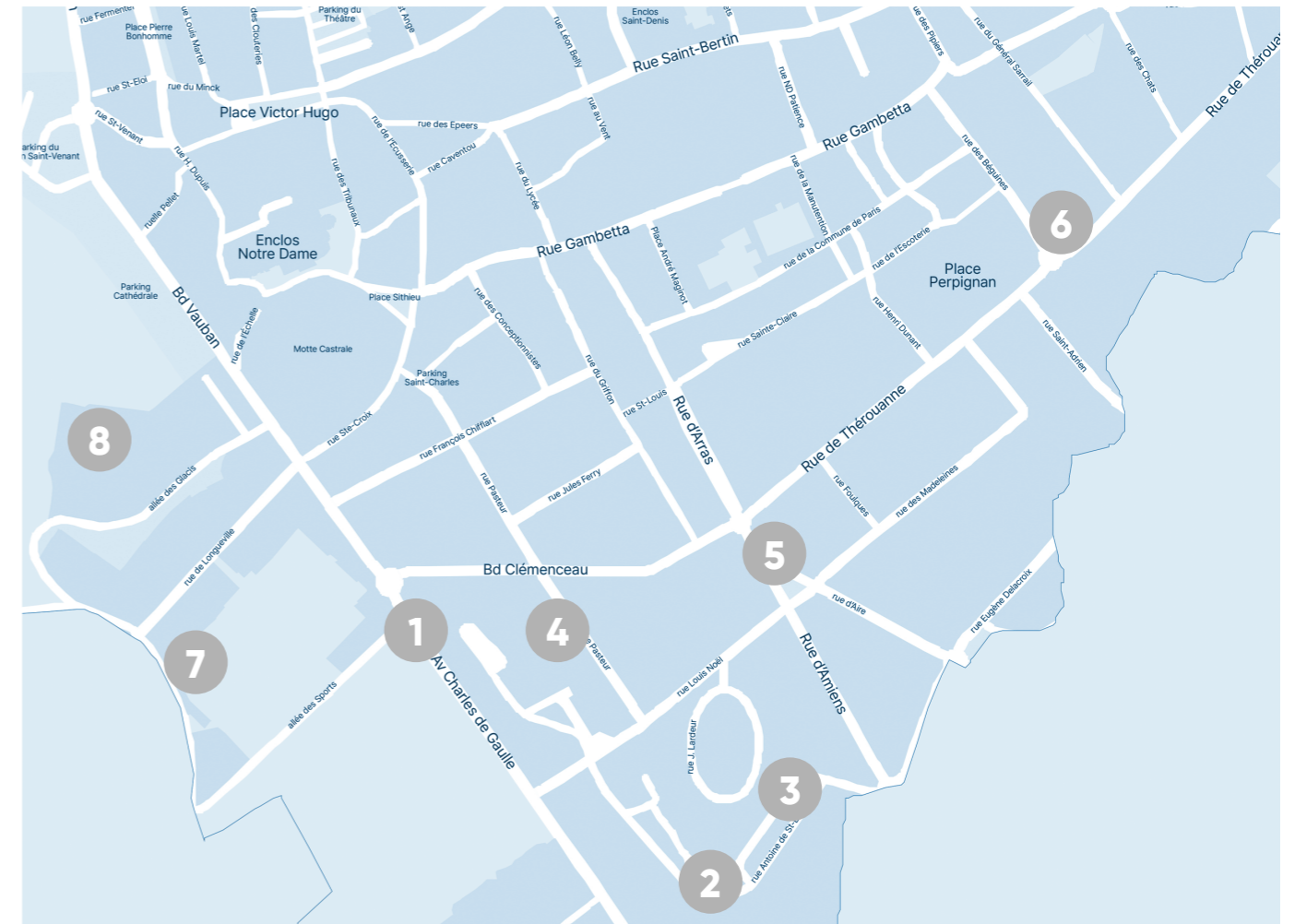
Il sera également un lieu mutualisé d'appui aux différents clubs sportifs.

## RÉNOVER LA MAISON DES ASSOCIATIONS, LA SALLE VAUBAN, ET RELOCALISER HABITAT JEUNES

**8** La maison des associations et la salle Vauban seront rénovées.

Le projet intégrera le renouvellement du mobilier afin d'offrir davantage de modularité, ainsi que la mise en place d'un système de réservation en ligne des différents espaces.

Un travail sera également engagé avec la Communauté d'Agglomération et le bailleur en vue de relocaliser Habitat Jeunes.



# COEUR DE VILLE

## RENFORCER L'ÉCLAIRAGE PUBLIC ENTRE LE COEUR DE VILLE ET LES PARKINGS LIMITOPHES

- 1 Afin de renforcer le sentiment de sécurité, l'éclairage public sera amélioré entre le cœur de ville et les parkings limitrophes (parking de l'Esplanade, parking du Bastion Saint-Venant et parking de la Cathédrale).

## POURSUIVRE LE RÉAMÉNAGEMENT DES BOULEVARDS

- 4 Les boulevards seront réaménagés dans la continuité des travaux réalisés sur le boulevard Pierre-Guillain.

Ce projet permettra de sécuriser les déplacements piétons, de mieux intégrer la desserte en transports en commun et de renforcer la sécurité de l'ensemble des usagers.

## CONFORTER LE PÉRIMÈTRE MARCHAND

- 5 L'action en faveur de la redynamisation du périmètre marchand sera poursuivie.

La taxe sur les cellules commerciales vacantes sera maintenue, et le poste de manager de cœur de ville sera pérennisé afin d'accompagner les projets des commerçants.

Un plan de ravalement sera également mis en place pour accompagner la requalification des vitrines vacantes.

## METTRE EN PLACE UNE CHARTE DE LA VIE NOCTURNE

- 6 En lien avec les gérants d'établissements, une charte de la vie nocturne sera élaborée. Son objectif sera de garantir l'activité festive dans la ville, dans le respect du voisinage.

## POURSUIVRE LA RÉNOVATION DE LA CATHÉDRALE

La cathédrale fera l'objet d'un plan de rénovation.

- 7 En 2025, une membrane de protection a été déployée.

Un programme de rénovation d'ampleur, inédit depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, a été élaboré. Il permettra de définir les travaux prioritaires à engager dans le cadre d'un plan pluriannuel, construit avec les partenaires concernés.



## RÉNOVER LA RUE SAINTE-CROIX ET LA RUE DE L'ÉCUSSERIE

- 8 Les rues Sainte-Croix et de l'Écusserie seront rénovées afin de mettre en valeur leur caractère patrimonial.

## REQUALIFIER LA PLACE PAINLEVÉ ET RÉNOVER LE HAUT DE LA RUE DE CALAIS, LA RUE COMTE DE LUXEMBOURG ET LA RUE DU HUITIÈME-DE-LIGNE

- 10 Dans le prolongement du projet des 3 places, qui a transformé le cœur de ville, la requalification des espaces publics se poursuivra sur la place Painlevé ainsi que sur les rues commerçantes adjacentes.
- 11



# CENTRE VILLE

## POURSUIVRE LE RÉAMÉNAGEMENT DU QUAI DES SALINES

**1** La transformation du quartier ANRU se poursuivra, notamment avec la rénovation engagée du quai des Salines.

L'espace public sera apaisé afin d'améliorer le confort des piétons et des cyclistes. La nature en ville sera également renforcée.



## CRÉER LE QUAI DES INITIATIVES SOCIALES ET SOLIDAIRES

**2** La friche France Pare-Brise sera requalifiée, avec la Communauté d'Agglomération, pour accueillir un lieu dédié aux activités de l'Économie Sociale et Solidaire : le quai des initiatives.

## REQUALIFIER LE SITE DE LA CASERNE D'ALBRET

**3** L'immeuble en friche de l'ancienne caserne d'Albret sera requalifié.

## MIEUX ÉCLAIRER LE SQUARE CELINA ROYE ET LA RUE FAIDHERBE

**4** Afin d'accroître le sentiment de sécurité, l'éclairage public sera renforcé, notamment pour les trajets vers la Gare. La priorité sera ainsi donnée à la rue Faidherbe et à la traversée du square Céline Roye.

**5**

## PROGRAMMER LA RÉNOVATION DES VOIRIES AVEC LES HABITANTS

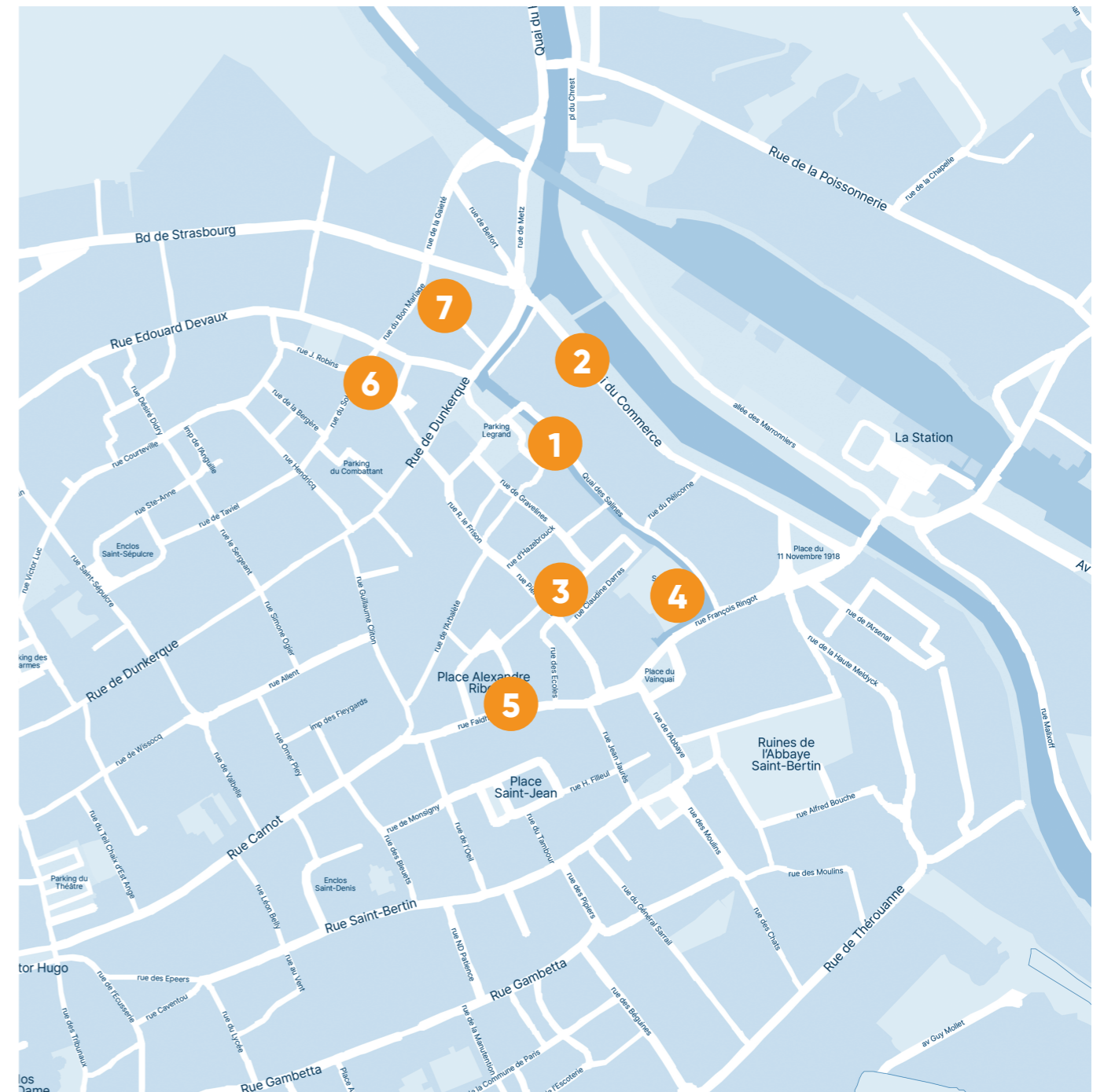
**6** Dès le début du mandat, un état des lieux des voiries du quartier sera réalisé avec les habitants afin de définir, de manière partagée, les priorités d'intervention.

## POURSUIVRE LA REMISE EN PAVÉS DES RUES PATRIMONIALES

**7** La remise en pavés des rues patrimoniales se poursuivra, notamment grâce à la mobilisation de chantiers-écoles, à l'image des opérations menées rue de l'Œil, rue du Tambour, rue Henri Filleul, rue Alfred Bouche, rue Boitot Godefroy ou encore rue Léon Belly.

## RÉALISER UN ÉTAT DES LIEUX DES LOGEMENTS AVEC LES BAILLEURS

**8** En accord avec les bailleurs sociaux et les occupants, un état des lieux des logements et des parties communes du parc social sera réalisé dès le début du mandat afin de définir les priorités. Une évaluation sera ensuite menée chaque année.



# PERPIGNAN / SAINT-BERTIN

## RÉHABILITER L'AUDITORIUM ET PLACE SAINT-JEAN

**1** L'auditorium de la place Saint-Jean, inscrit au titre des monuments historiques, sera rénové afin de répondre aux besoins du Conservatoire d'Agglomération.

À l'issue du chantier, la requalification de la place Saint-Jean sera engagée. Le projet mettra en valeur ses qualités patrimoniales et renforcera la présence de la nature.

## RÉNOVER LA RUE DE LA COMMUNE DE PARIS

**2** Dans le cadre du programme de voirie, la rue de la Commune de Paris sera rénovée.

## CRÉER UN NOUVEAU COMPLEXE SPORTIF

**3** Un nouveau complexe multisports sera réalisé sur le site de la Cavalerie. Il permettra de répondre aux besoins des clubs sportifs de l'agglomération, en particulier du SCRA, ainsi qu'à ceux des élèves du lycée Ribot.

**4** En lien avec la Région, le site de la piscine Solaris fera également l'objet d'un projet de requalification.

## CONFORTER ET MODERNISER LE COMMISSARIAT

**5** La volonté de maintenir le commissariat sur son site actuel sera réaffirmée.

Une démarche sera menée avec l'État afin d'améliorer les conditions de travail des policiers nationaux, dont les effectifs ont progressé.

## ACCUEILLIR DES ENTREPRISES DE SERVICES SUR LE SITE MEROVÉE

**6** Les bâtiments de la friche Mérovée seront réhabilités afin d'accueillir des entreprises de services. Une concertation sera menée avec les résidents des logements pour l'organisation de la sortie des véhicules afin de garantir la sécurité de tous.

## VALORISER L'ÉGLISE SAINT-DENIS

**7** En 2019, des travaux d'urgence ont été engagés sur l'église Saint-Denis, qui menaçait de s'effondrer. Ce chantier a permis la réouverture de l'édifice au public lors d'une première saison culturelle.

Cette dynamique se poursuivra à travers l'expérimentation de nouveaux usages, afin de déterminer la vocation future de ce lieu emblématique.



## APAISER LA CIRCULATION RUE DE THÉROUANNE

**8** La Communauté d'Agglomération sera sollicitée pour la réalisation du boulevard urbain prévu dans les documents d'urbanisme.

Cet aménagement permettra aux usagers d'accéder plus rapidement à la gare via l'avenue de l'Europe, tout en apaisant la circulation sur la rue de Théroouanne.

## RENFORCER L'ÉCLAIRAGE PUBLIC POUR PLUS DE SÉCURITÉ

**9** Afin de renforcer le sentiment de sécurité, l'éclairage public sera renforcé sur les trajets entre la place Perpignan et les différents établissements scolaires (collèges et lycées) du quartier.

## VALORISER L'ENTRÉE DE VILLE

**10** Un projet de sécurisation de l'entrée de ville sera mené jusqu'à la rue d'Arras et la rue du Lycée. Le projet intégrera le renforcement de la sécurité routière pour l'ensemble des usagers et contribuera à soutenir l'activité commerciale dans le quartier.

## VALORISER LES ESPACES PUBLICS

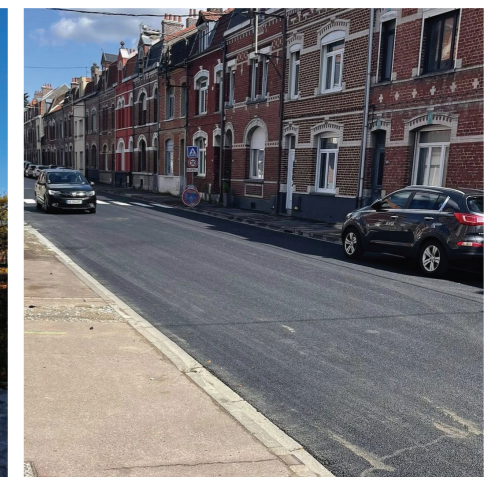
**11** Dans la continuité de la requalification des rues Alfred Bouche et Boitot Godefroy, les abords des ruines seront valorisés, notamment autour de la statue Suger.

La remise en pavés des rues patrimoniales se poursuivra, notamment grâce à la mobilisation de chantiers-écoles.

## RÉALISER UN ÉTAT DES LIEUX DES LOGEMENTS

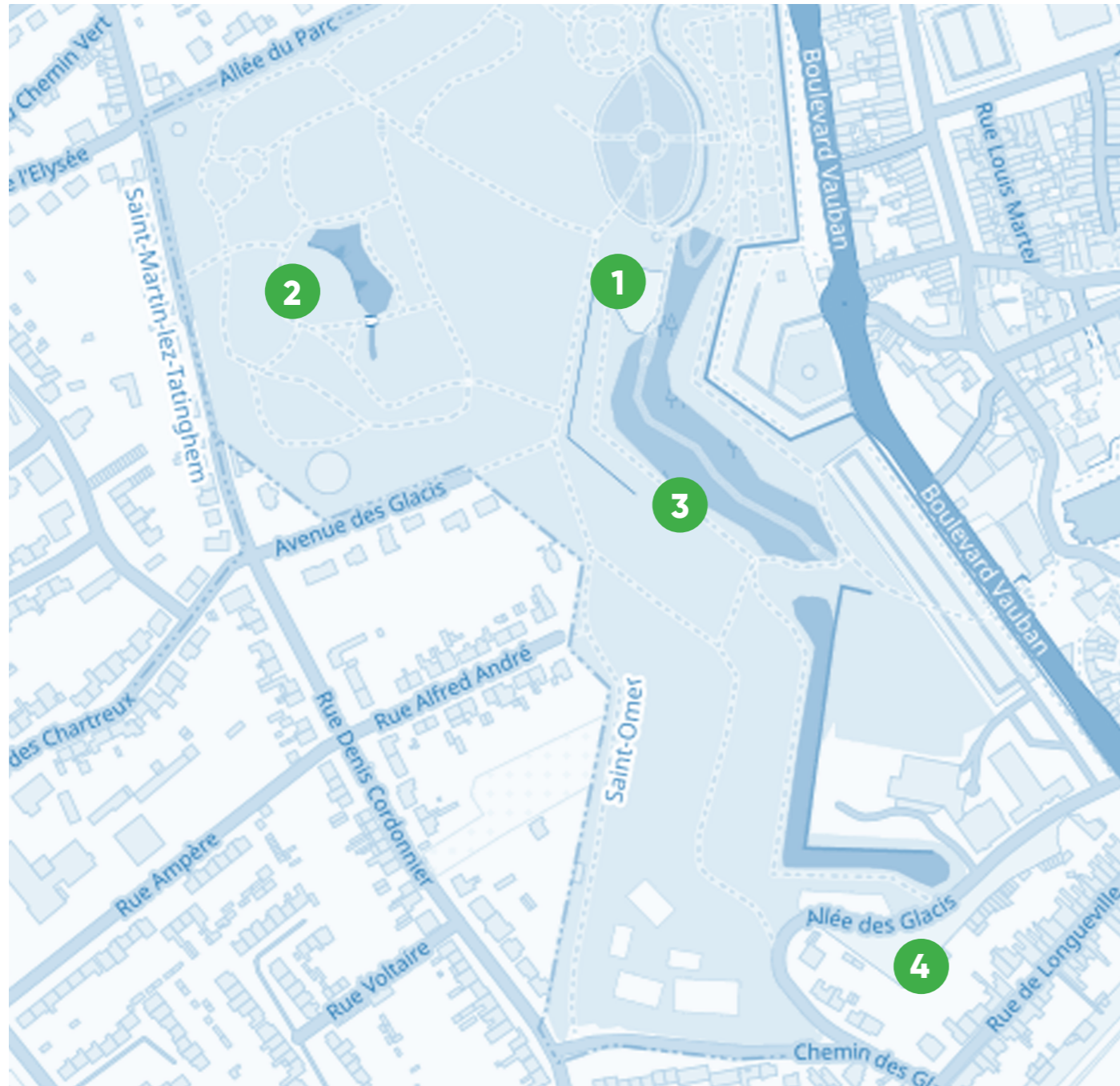
**12** En accord avec les bailleurs sociaux et les occupants, un état des lieux des logements et des parties communes du parc social sera réalisé dès le début du mandat afin de définir les priorités de rénovation.

Une évaluation sera ensuite menée chaque année.





# LE JARDIN PUBLIC



## RÉNOVER ET DÉVELOPPER LES ESPACES DE JEUX ET DE LOISIRS

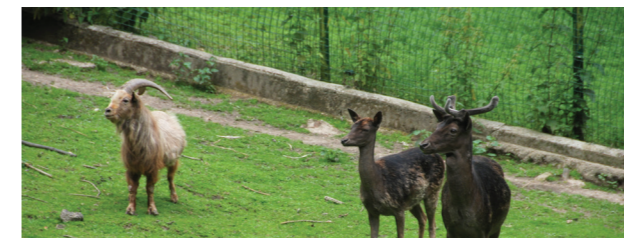
**1** Une attention particulière sera portée à la poursuite de l'aménagement du jardin public élaboré avec les habitants. L'aire de jeux sera rénovée et étendue, afin d'offrir une plus grande diversité d'activités adaptées aux enfants de tous âges. En concertation avec les riverains, de nouvelles aires de jeux et des espaces d'activités sportives de proximité seront aménagés. Un travail spécifique sera également mené sur la modularité des espaces publics, afin de permettre des usages variés et évolutifs.



## PRÉSERVER ET FAIRE ÉVOLUER LE PARC ANIMALIER

**2** Conformément aux attentes exprimées lors de la concertation sur l'avenir du jardin public, le parc animalier, plébiscité par les familles, sera maintenu.

Sa transformation se poursuivra avec le réaménagement des enclos et l'introduction d'animaux de races régionales en semi-liberté.



## DÉVELOPPER L'ÉCO-PÂTURAGE

**3** Le recours à l'éco-pâturage sera renforcé afin de favoriser une gestion écologique et durable des espaces verts.



## VÉGÉTALISATION DE L'ANCIEN SKATEPARK

**4** Cet espace fera l'objet d'une opération de végétalisation afin d'apporter davantage de fraîcheur aux habitants, en lien avec sa proximité avec le jardin public.

Le projet contribuera à renforcer la présence de la nature en ville et à améliorer le cadre de vie du quartier.



